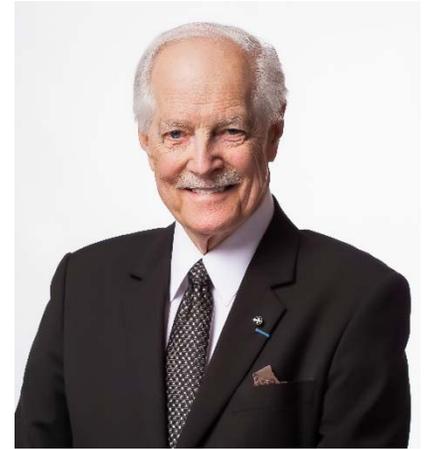


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association canadienne de caution annonce la nomination de Roger Légaré à titre de Président - Région du Québec

Le 27 mars 2023 - Mississauga, ON - L'Association canadienne de caution (ACC) a le plaisir d'annoncer la nomination de Roger Légaré au poste de Président - Région du Québec à compter du 23 mars 2023.

M. Légaré possède plus d'un demi-siècle d'expérience dans les secteurs public et privé, au cours d'une carrière distinguée qui comprend plus de 25 ans dans le domaine des affaires gouvernementales. Il a joué un rôle clé dans la croissance et le succès de plusieurs organisations de premier plan, dont Bell Canada, le gouvernement du Canada, l'Université d'Ottawa, la Commission de la capitale nationale et Postes Canada. Il n'est pas non plus étranger au monde de la construction et de l'assurance, puisqu'il a été président et chef de la direction du Conseil québécois de l'infrastructure de 2009 à 2019.



En 2017, il a reçu la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale du Québec pour son implication dans le financement et la construction de la Place de l'Unité de Montréal, qui souligne une union puissante axée sur le dialogue et le partage entre les différentes confessions religieuses. M. Légaré a aussi l'honneur d'être Chevalier de l'Ordre de la Pléiade et Chevalier de l'Ordre Souverain et hospitalier de Saint Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte.

Dans son nouveau rôle de Président de l'ACC - Région du Québec, Roger sera responsable de promouvoir les produits de cautionnement auprès des entrepreneurs en construction et autres parties prenantes au Québec et de représenter les intérêts de l'industrie du cautionnement auprès des organismes publics et des autres intervenants de la province. Il travaillera avec le Comité régional du Québec, le Comité de cautionnement commercial de la région du Québec et le personnel du siège social pour assurer la liaison avec les autorités locales, tant dans le secteur public que privé, afin de faciliter le recours au cautionnement et de revaloriser l'image de notre industrie dans ce marché clé.

« Nous sommes très heureux que Roger se joigne à notre équipe et devienne le visage de notre industrie au Québec », a déclaré Steve Ness, président de l'ACC, lors de l'annonce de la nomination. « Il apporte cette rare combinaison de talent, d'expérience et d'excellente réputation qui servira bien notre industrie », a-t-il ajouté.

- 30 -

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec :

Sharon Clark-Koufis

Directrice des opérations, des services aux membres et aux intervenants

Association canadienne de caution

T: (905) 677-1353 poste 202

C: (647) 973-8722

C: sclark@suretycanada.com

Au sujet de l'Association canadienne de caution :

L'Association canadienne de caution (ACC) est l'association nationale commerciale qui représente les intérêts de l'industrie des cautions partout au Canada. Ses membres sont des entreprises de cautionnements, des réassureurs de caution, des courtiers d'assurance et de cautionnements et d'autres organisations qui offrent des services complémentaires à l'industrie du cautionnement.

Bien que la plus grande part des recettes sous forme de primes de l'industrie du cautionnement provienne de cautionnements de bonne exécution, l'ACC représente aussi les intérêts d'organisations se spécialisant dans les cautionnements commerciaux ou non-contractuels. L'ACC ne représente pas ou ne défend pas les intérêts de l'industrie des cautionnements de loyauté.

Depuis sa formation en 1992, l'ACC est devenue une source fiable pour les acheteurs de services de construction, les professionnels du design, les entrepreneurs, les fournisseurs et les autres intervenants de l'industrie de la construction et des milieux d'affaires. En consultation avec l'industrie de la construction, l'ACC a mis au point ses propres formulaires de cautionnement pour répondre aux besoins de cette industrie.

L'ACC et ses membres tiennent des rencontres périodiques avec les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs et d'autres organisations pour les initier au processus d'élaboration des cautionnements. L'ACC surveille également les projets de loi débattus dans les législatures du pays ayant des répercussions sur ses membres et cherche à promouvoir les intérêts des cautions auprès des législateurs et des fonctionnaires.